

**4<sup>ème</sup> BIATHLON D AUTOMNE DE  
VILLARD ST PANCRACE**

***REGLEMENT DE COURSE***

- **Art 1:** L 'AS EDELWEISS organise une compétition de biathlon promotion intitulée « 4eme BIATHLON D'AUTOMNE DE VILLARD ST PANCRACE le dimanche 27 octobre 2019 sur le site du centre montagne
- **Art 2 :** la compétition est organisée sous l'égide de la Fédération Française de ski et du comité régional .
- **Art 3 :** les catégories autorisées à concourir sont: U11 à SENIORS
- **Art 4:** la compétition se déroule en sprint ,tir à 10 mètres contre la montre avec anneau de pénalité de 80m environ.  
**Art 5 :** la licence compétition FFS validée, est exigée pour tous les concurrents. (Voir additif au règlement)
- **Art 6 :** les distances de course sont définis dans l'additif au règlement
- **Art 7 :** les essais de tir débutent à 9h30 ; le premier départ est fixé à 10h30, départ toutes les 30 s
- **Art 8 :** les inscriptions se feront obligatoirement par le web pour les licenciés FFS.(date limite: 26 octobre 2019 à 8h ). 8 euros par coureur FFS (repas compris) 15 euros non licenciés (assurance + repas, inscription offerte). Pour les coureurs FFS aucune inscription après les délais  
Des formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site du club pour les non licenciés :  
[as-edelweiss.clubffs.fr](http://as-edelweiss.clubffs.fr)
- **Art 7 :** les heures de départ sont les suivantes: 9h30 Essais de tir 10h30 1er départ dans l'ordre suivant : U11, U13, U15, U17 à SEN
- **Art 8 :** Remise des récompenses vers 12h, repas 12h30
- **Art 9 :** les réclamations sont admises dans un délai d'un quart d'heure après l'arrivée du dernier concurrent.
- **Art 10 :** le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident d'un coureur ou du fait de celui ci.
- **Art III:** du fait de leur engagement les coureurs acceptent le présent règlement

Le comité d'organisation.